

Zoom sur ...

[... le rapport de la Fondation Mo Ibrahim sur la gouvernance en Afrique « Agendas 2063 et 2013 : l'Afrique est-elle en marche ? »](#)

Le 15 octobre 2019, la Fondation Mo Ibrahim a publié son premier « Rapport sur la *gouvernance* en Afrique », qu'elle définit comme **la provision des biens et services publics politiques, sociaux et économiques que les citoyens sont en droit d'attendre de leur Etat**. Le rapport s'appuie sur l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG), que la Fondation élabore chaque année et qui repose sur 102 indicateurs issus de 35 sources de données indépendantes, couvrant les 54 pays du continent et portant sur les 4 dimensions suivantes : i) la sécurité et l'Etat de droit; ii) les droits humains; iii) le développement économique durable; iv) le développement humain. Le dernier IIAG, publié l'an dernier, porte sur l'année 2017.

Alors que le continent se prépare à entrer dans la dernière décennie de l'agenda des Objectifs du développement durable 2030 (ODD 2030) et est à mi-parcours du premier plan de mise en œuvre décennal de l'Agenda 2063, la publication consacre son analyse à ces deux schémas directeurs internationaux et **établit une forte corrélation entre l'indice de suivi des progrès africains sur les ODD¹ et l'indice de bonne gouvernance**. A l'échelle du continent, le rapport place l'amélioration du système éducatif au centre des priorités des Etats – notamment l'alignement de l'éducation avec les besoins du marché du travail – et pointe du doigt les corrélations entre indicateurs (un accès satisfaisant à l'électricité conduit à un meilleur accès à la santé par exemple).

❖ **La progression des outils statistiques et de collecte des données est une condition sine qua non à l'amélioration de la gouvernance et l'atteinte des ODD**

Le rapport s'inquiète du manque de données disponibles à travers le continent : près de la moitié des objectifs cibles de l'Agenda 2063 ne sont en effet pas quantifiables aujourd'hui et moins de 20% d'entre eux disposent d'un indicateur permettant de mesurer les progrès réalisés par les Etats. Depuis l'adoption des deux agendas, la couverture et la fréquence des données accessibles au public pour les principales catégories de

données en Afrique auraient même diminué, selon la Fondation – **en particulier les données démographiques, alors que la croissance de la population africaine est un enjeu majeur de développement** du continent ([voir notre publication à ce sujet](#)). Ainsi, seuls 8 pays disposent d'un système d'enregistrement des naissances couvrant 90% ou plus de la population au cours de la dernière décennie et 3 pays seulement ont un système d'enregistrement des décès équivalent – dont aucun pays d'Afrique de l'Ouest, le Niger étant même le pays le moins performant avec un taux de couverture des décès de 3, 5% en 2018.

❖ **L'indice des pays d'Afrique de l'Ouest enregistre une augmentation plus importante que la moyenne continentale**

Le score moyen des pays d'Afrique de l'Ouest a progressé de 3,2 points entre 2008 et 2017, à 54,3 sur 100, contre seulement 1 point pour la moyenne continentale, à 49,9 points. **Le score de la sous-région pour la catégorie « développement humain » a notamment connu une progression substantielle (+5,9 points), tirée par l'amélioration de l'accès à la santé (+10,6 points)**. A l'inverse, alors que beaucoup de pays de la zone sont confrontés à la progression de la menace terroriste dans la bande sahélienne, les problématiques liées à la sécurité des populations (-4,7 points) font stagner le score moyen de la dimension « sécurité et Etat de droit » (+0,1 points au total). **Les disparités dans la région demeurent fortes.**

Pays	IIAG 2008 et 2017 (rang/54)	Indice ODD (score/100)
Bénin	8 → 13	51,5
Burkina Faso	22 → 16	53,4
Cap-Vert	3 = 3	64
Côte d'Ivoire	41 → 22	55,5
Gambie	23 → 21	51,9
Guinée	42 → 37	49,3
Guinée-Bissau	43 → 42	45,4
Libéria	28 → 23	48
Mali	17 → 28	51,7
Mauritanie	40 = 40	51,2
Niger	31 → 24	50,3
Sénégal	10 = 10	56,9
Sierra Leone	26 = 26	49,7
Togo	35 → 30	52,6

¹ L'indice classe les pays sur une échelle de 0 à 100. Le score de 55,5 de la Côte d'Ivoire suggère que le pays est à 55,5% du chemin vers la réalisation des ODD.

ACTUALITE REGIONALE

Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI organisées du 14 au 20 octobre à Washington

A l'occasion de [ces Assemblées annuelles](#) et durant toute la semaine, des représentants des institutions internationales, des dirigeants du secteur public et privé, des représentants des organisations de la société civile et des experts universitaires se réunissent autour des grandes thématiques de l'économie mondiale telles que la conjoncture macroéconomique, la lutte contre la pauvreté, le développement économique, ou encore l'efficacité de l'aide. Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) est représentée par une forte délégation conduite par le président Donald Kaberuka. Tous les pays de la région ont fait le déplacement à l'instar du [Premier Ministre ivoirien](#), Amadou Gon Coulibaly, du ministre de l'Economie et des finances togolais, Sani Yaya, ou encore de la ministre malienne chargée du Budget Barry Aoua Sylla. Pour rappel, 9 pays de la zone travaillent actuellement avec le FMI dans le cadre de programmes économiques et financiers triennaux, principalement au titre de la Facilité élargie de crédit (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sierra Leone et Togo) et du Mécanisme élargi de crédit (Côte d'Ivoire). Les autorités libériennes et gambiennes ont également fait part de leur volonté de négocier un accord de FEC avec le Fonds lors de la dernière visite des services. Par ailleurs, les services du FMI ont conclu un accord de principe avec le Sénégal au titre de l'Instrument de coordination des politiques économiques en septembre.

12^{ème} édition de la World Policy Conference à Marrakech (Maroc)

Placés sous le Haut Patronage de S.M. le Roi Mohammed VI du Maroc, les travaux de [la 12^{ème} édition de la World Policy Conference 2019](#) (WPC) se sont déroulés du 12 au 14 octobre à Marrakech, avec la participation d'importantes personnalités africaines du monde de la politique, des médias et de l'économie, notamment le Président rwandais Paul Kagame et le Premier Ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly, ainsi que le Premier Ministre français Edouard Philippe. A l'occasion de son discours d'ouverture, Amadou Gon Coulibaly a insisté sur la nécessité pour le continent de favoriser la création massive d'emplois, en particulier pour les jeunes, et de lutter activement pour la réduction de la pauvreté. Il a également évoqué la problématique du terrorisme en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest, rappelant que la sous-région est confrontée à une dégradation inquiétante de la sécurité dans la région du Sahel. Pour rappel, la World Policy Conference, fondée en 2008 à l'initiative de l'Ifri (Institut français des relations internationales), est un espace de réflexion et de dialogue autour des enjeux de la gouvernance mondiale.

Le Forum économique mondial publie son rapport sur la compétitivité des économies à travers le monde

Le Forum économique mondial a publié [l'Édition 2019 de ce rapport](#) qui classe 141 pays – dont 37 africains – en fonction de la compétitivité de leur économie selon 12 indicateurs regroupés en 4 catégories : i) l'environnement des affaires (les institutions, les infrastructures, le niveau de digitalisation, la stabilité macroéconomique), ii) le capital humain (progrès en matière de santé et le niveau de compétences des populations), iii) la structure des marchés (niveau de production, système financier et taille du marché) et iv) l'écosystème de l'innovation (le dynamisme des entreprises et leur capacité d'innovation). Respectivement 130^{ème} et 134^{ème} (sur 137) [dans l'édition 2017-2018](#), la Sierra Leone et le Libéria ont été écartés du classement de cette édition. A l'exception de la Guinée (+4 places), tous les pays de la zone ont reculé dans le classement mondial. En Afrique subsaharienne, Maurice obtient le meilleur score et se place au 52^{ème} rang.

Pays	IIAG 2008 et 2017 (rang/54)	
Bénin	125	-2
Burkina Faso	130	-6
Cap-Vert	112	-1
Côte d'Ivoire	118	-4
Gambie	124	-5
Guinée	122	+4
Guinée-Bissau	ND	
Libéria	ND	
Mali	129	-4
Mauritanie	134	-3
Niger	ND	
Sénégal	114	-1
Sierra Leone	ND	
Togo	ND	

Conférence des douanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre au Niger

L'Organisation mondiale des douanes (OMD) et la Direction générale des douanes du Niger organisent du 16 au 18 octobre 2019 à Niamey une conférence des douanes d'Afrique de l'Ouest et du Centre sur le thème : « Défis et opportunités des frontières SMART en Afrique occidentale et centrale ». En présence du Secrétaire général de l'OMD et de plus de 23 délégations, ce séminaire sera l'occasion d'échanger sur de nombreux sujets tels que la facilitation des échanges, la sécurité des frontières et l'économie transfrontalière.

BENIN

Un accord de 79,3 M EUR avec l'Allemagne pour financer des projets de développement

[Le ministère béninois des Affaires étrangères a annoncé le 11 octobre l'octroi par l'Allemagne d'une nouvelle enveloppe financière globale de 79,3 M EUR](#) sous forme de don pour appuyer le développement du Bénin selon trois axes prioritaires : (i) la gouvernance, y compris sa digitalisation ; (ii) la gestion de l'eau potable ; et (iii) l'agriculture. L'engagement de l'Allemagne dans le domaine de la « bonne gouvernance » se focalisera sur la bonne gestion des finances publiques et un renforcement de son appui dans les domaines du numérique et de la digitalisation au niveau national et local, dans la perspective de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement béninois, de l'Agenda 2030 et des objectifs de Développement durable (ODD). Le communiqué du ministère mentionne également des discussions en cours en vue (i) d'un appui supplémentaire de l'Allemagne pour la construction d'un centre de transformation numérique au Bénin et (ii) l'examen prochaine de la requête de la Partie béninoise relative à une contribution de l'Allemagne à l'augmentation du capital de l'Agence pour l'assurance du commerce en Afrique (ATI/ACA).

Le gouvernement octroie des agréments aux régimes privilégiés du code des investissements à plusieurs entreprises de transformation agricole

Plusieurs sociétés ont obtenu un agrément aux régimes privilégiés du code des investissements [lors du Conseil des ministres du 9 octobre](#) : la société de surgélation de produits alimentaires 2SPA-Bénin, qui souhaite implanter une unité de traitement et de surgélation dans la zone portuaire de Cotonou ; ORE TRANS, qui porte un projet de transformation d'anacarde dans le département des Collines ; La Vérité, qui a pour projet d'installer une unité de production de papier et d'emballage carton ; Fabrimental Bénin, qui souhaite installer une usine de fer à béton ; la société anglaise Blue Skyes, dont le projet est l'installation d'une usine de transformation de fruits dans le département de l'Atlantique ; et la société UTPA qui souhaite installer une unité de production d'huile végétale, de savon et de jus de fruit.

BURKINA FASO

Le Burkina Faso souscrit davantage au capital de la BIRD

[Le Conseil des ministres du 16 octobre 2019](#) a adopté un projet de loi autorisant la souscription du Burkina Faso à l'augmentation générale et sélective du capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), qui appartient à la Banque mondiale. Cette souscription portera le nombre de parts du Burkina Faso à 127 sur un total de 230 500, soit 1,8 Mds FCFA (2,7 M EUR). Ces participations permettront au pays d'avoir une meilleure représentation lors des votes au sein de l'institution.

Une loi de finances rectificative (LFR) pour intégrer de nouvelles ressources dans le budget 2019

Ces ressources additionnelles s'élèvent au total à 153,4 Mds FCFA (233 M EUR). Elles proviennent notamment des recettes liées à l'acquisition de la licence 4G par deux sociétés de télécommunication à hauteur de 120 Mds FCFA (183 M EUR). La bonne tenue de la mobilisation fiscale a également amené les autorités à relever leur objectif annuel de mobilisation de 20,5 Mds FCFA (31,3 M EUR). Au niveau des recettes extraordinaires (dons), la LFR intègre un montant additionnel d'environ 13 Mds FCFA (20 M EUR), dont près de 6,5 Mds FCFA (10 M EUR) au titre d'un nouvel appui budgétaire signé avec l'AFD. Face à ces nouvelles entrées, les autorités ont fait le choix d'ouvrir de nouvelles lignes de dépenses, pour un montant équivalent afin de maintenir inchangé la cible de déficit budgétaire global de 3% du PIB à fin 2019. Les investissements

vont consommer 62% (145 M EUR) de l'ensemble des nouvelles ouvertures, contre 38% pour les dépenses courantes (dont +15,2 M EUR pour les dépenses de personnel).

Quelques nouvelles mesures fiscales annoncées pour 2020

Dans le cadre du projet de loi de finances 2020, le gouvernement propose un certain nombre de nouvelles mesures fiscales, dont (i) l'augmentation du taux de la taxe sur les tabacs et assimilés de 45% à 50%, (ii) l'élargissement de la retenue à la source sur les sommes versées à des prestataires résidents et sur les sommes versées à des prestataires non-résidents, aux représentations diplomatiques et consulaires ainsi qu'aux organismes internationaux et assimilés, (iii) l'institution d'un prélèvement de 5% sur les ventes des boissons de fabrication locale, (iv) la limitation des déductions de redevances à 3,5% du chiffre d'affaires réalisé sur les biens et services. La taxe sur les produits pétroliers passe, quant à elle, de 125 FCFA à 50 FCFA pour le litre de super carburant et de 50 à 10 FCFA pour litre de gas-oil pour être conformes à ceux prévus par le Code général des impôts. D'autres mesures visent à accompagner la modernisation de l'administration fiscale, notamment par l'institution de l'obligation de l'utilisation des procédés électroniques. En vue d'éviter le remboursement indu de la TVA, il sera institué l'obligation pour les entreprises exportatrices de justifier le paiement des biens et services acquis en régime intérieur.

Mesures du gouvernement pour contenir la masse salariale

Dans le projet de loi de finances 2020, les dépenses de personnel d'établissent à 878 Mds FCFA (1,4 M EUR) représentant 53,6% des dépenses courantes, 35,1% des dépenses totales et 53,2% des recettes fiscales. Face à ces proportions inquiétantes, le gouvernement burkinabé a décidé d'un certain nombre de mesures pour les ramener à des proportions raisonnables. Il s'agit tout d'abord, de freiner le rythme des entrées dans la Fonction publique en ne remplaçant pas systématiquement chaque sortie. Cette mesure est déjà en vigueur avec 5 892 postes à pourvoir en 2019 contre 11 096 en 2017. La deuxième mesure vise à redéployer le personnel des zones de forte concentration vers celles qui sont moins pourvues. Enfin, il a été décidé d'opérer les nouveaux recrutements uniquement au niveau des secteurs prioritaires, après accord du Conseil des ministres.

Vergnet Burkina et Sagemcom livrent 5 mini-centrales solaires

Le consortium constitué par Vergnet Burkina et Sagemcom Energy & Telecom a mis en place cinq mini-centrales solaires d'une capacité combinée de 587,5 KW dans le Centre-Nord et le Nord du pays. Dès novembre 2019, plus de 120 000 ressortissants de ces régions auront accès à l'électricité. La mise en place de ces centrales entre dans le cadre du projet d'éco-électrification des zones rurales Nord et Centre-Nord, mis en œuvre par la Société d'infrastructures collectives du Burkina (SINCO). Les populations auront accès à cette énergie grâce à leur abonnement au réseau basse-tension de la SINCO. Les centrales solaires sont également raccordées au réseau électrique national auquel elles céderont leurs surplus de production.

CAP-VERT

Le projet de loi de finances approuvé

[Selon le projet de loi de finances 2020 approuvé le 14 octobre en Conseil des ministres](#), la croissance capverdienne est prévue entre 4,8% et 5,8% pour 2020, avec une réduction du déficit budgétaire à 1,7% du PIB. La prévision d'inflation demeure inchangée à 1,3%, le taux de chômage devrait diminuer de 12% à 11,4% et la dette publique de 120 à 118% du PIB. Il est prévu que 22,8% des recettes budgétaires viennent des recettes fiscales.

COTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire et la SFI (Banque mondiale) signent une convention pour la construction de deux centrales solaires

A l'occasion de son déplacement à Washington pour les Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, [le Premier Ministre ivoirien Amadou Gon Coulibaly a signé avec le Vice-Président Exécutif de la Société financière internationale](#) (SFI) une convention pour la réalisation de deux centrales solaires de 30 MW chacune à Touba et Laboa, dans le Nord-Est du pays. Pour rappel, la SFI est un organisme de la Banque mondiale spécialisé dans le financement du secteur privé. Ses investissements en Côte d'Ivoire depuis 2012 se chiffrent à plus de 700 M USD (350 Mds FCFA).

Renforcement de la coopération ivoiro-espagnole

À l'occasion de la commémoration de la fête nationale espagnole, le 11 octobre 2019, [le Vice-Président Daniel Kablan Duncan a accompagné une délégation ivoirienne à l'ambassade espagnole](#). L'Ambassadeur espagnol en Côte d'Ivoire a annoncé l'approbation par son pays d'un investissement à hauteur de 34 Mds FCFA (51,6 M EUR), dans le cadre du programme de désendettement de la Côte d'Ivoire. Ce montant est destiné au financement de travaux pour l'accès à l'eau potable et à l'électricité qui démarreront dans la commune d'Abobo. L'Espagne va également contribuer à la construction d'un centre de formation en énergies renouvelables à hauteur de 6,5 Mds FCFA (10 M EUR) et au fonds de lutte contre la tuberculose, le sida et le paludisme à hauteur de 65 Mds FCFA (100 M EUR) en complément de sa contribution en tant que membre de l'Union Européenne.

Accompagnement de 3 entrepreneurs par le programme SIBC de l'AFD

Dans le cadre du programme Social & Inclusive Business Camp (SIBC), [trois entrepreneurs ivoiriens ont été choisis par l'AFD pour être accompagnés](#), à Marseille à partir de décembre 2019. Les lauréats portent les projets suivants : Panelys cash, Coliba et Pass Santé Mousso. Le programme SIBC porté par l'AFD permet à travers 4 mois d'accompagnement, à des entrepreneurs en croissance de passer leur projet à l'échelle. Il s'intègre à l'initiative Choose Africa, lancée par la France, qui a pour objectif d'investir 2,5 Mds EUR d'ici 2022 dans l'écosystème des start-ups africaines.

Préparation du plan d'aménagement du littoral ivoirien

Le directeur de cabinet du ministère de l'environnement et du développement durable a annoncé le recrutement d'un cabinet d'étude pour l'élaboration du Plan d'aménagement et de gestion intégrée du littoral ivoirien (PAGLI). Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme régional d'investissement pour la résilience des zones côtières ouest-africaines. Ce document-cadre servira également d'outil à la future Agence nationale de gestion du littoral ivoirien, en cours de création.

8^{ème} édition de la CGECI Academy à Abidjan les 14 et 15 octobre

[Le forum économique annuel du patronat ivoirien était organisé les 14 et 15 octobre 2019 à Abidjan](#) par la Conférence générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) autour du thème « Environnement des affaires : quel modèle à privilégier pour le développement des entreprises en Afrique ». Plus de 5000 participants, dont 1000 chefs d'entreprise, sont attendus. Invité d'honneur de cette huitième édition, le Président rwandais Paul Kagame a présidé la cérémonie d'ouverture et reçu un Prix spécial de la Fédération des organisations patronales de l'Afrique de l'Ouest (FOPAO) pour son « leadership » et la transformation économique de son pays. Pour rappel, la Côte d'Ivoire est classée 122^{ème} (sur 190) au classement Doing Business publié en octobre

2018, qui l'avait vu progresser de 17 places par rapport à l'édition précédente. Le prochain classement de la publication sera d'ailleurs divulgué la semaine prochaine, le 24 octobre.

Nouveau directeur général chez MTN-CI

Suite au départ de Freddy Tchala, [le groupe sud-africain MTN-CI a annoncé l'arrivée de son nouveau directeur général](#), Djibril Ouattara. Il était auparavant en poste au Congo-Brazzaville en tant que directeur général.

Départ de Michel Roussin, Président de la Sitarail

[Le Président du Conseil d'administration de la Sitarail](#), filiale du groupe français Bolloré Transports&Logistics a annoncé son départ à l'occasion d'une audience avec le Vice-Président Daniel Kablan Duncan. La Sitarail détient la réhabilitation et la gestion de la ligne ferroviaire qui relie Abidjan à Ouagadougou. Pour rappel, le montant des investissements du projet de modernisation lancé en 2015 est estimé à 260 Mds FCFA (396 M EUR) dont 85 Mds FCFA (129 M EUR) sont destinés à la rénovation du réseau et 70 Mds FCFA (106 M EUR) pour l'acquisition de nouveaux équipements.

GAMBIE

Rapport 2019 sur la campagne agricole : baisse des cultures et des rendements totaux

La campagne agricole gambienne de l'année 2019 a été marquée par un début tardif de la saison des pluies, qui a retardé les opérations de plantation des cultures de mil, de riz, de maïs et de sorgho, récoltées depuis ce mois d'octobre. De plus, les faibles quantités cumulatives de pluie depuis juin ont entraîné de faibles taux de germination des cultures. Dans ce contexte, [le rapport 2019 sur la campagne agricole](#) indique une diminution globale des superficies cultivées cette année par rapport à 2018, de 32% pour l'arachide, 31% pour le maïs, 20% pour le riz des hautes terres, 19% pour le niébé, 16% pour le mil précoce et 15% pour le riz de bas-fond.

GUINEE

Fin de contrat de gestion d'Electricité de Guinée (EDG) par Véolia

[Le contrat de gestion signé – sur un financement de la Banque mondiale – en juin 2015 entre l'Etat guinéen et le groupe français Véolia](#), dans l'objectif d'imprimer une gouvernance de redressement de la société étatique EDG, a pris fin le 9 octobre 2019. La gestion de l'entreprise revient donc désormais à l'Etat guinéen, à travers un Conseil d'administration nommé par décret présidentiel et installé le 10 octobre 2019. Selon le Ministre de l'énergie, le gouvernement guinéen souhaitait prolonger le contrat pour une transition de 6 mois mais n'a pas obtenu de réponse de la part de Véolia. Parmi les objectifs atteints durant ces quatre années d'exercice, le ministre a souligné la préservation des revenus et la maîtrise de la masse salariale et des services d'achat. Cependant, la pose des compteurs à prépaiement chez tous les clients, le recensement de toute la clientèle sur le territoire nationale et enfin la formation des cadres locaux devant assurer la relève n'ont pas été réalisés.

Le nouveau code des marchés publics validé

[Un atelier de validation du nouveau code des marchés publics a eu lieu du 9 au 11 octobre 2019](#). Le ministère de l'Economie et des finances et l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), avec l'appui des partenaires techniques et financiers dont la Banque mondiale et la BAD, ont convié plus de 400 acteurs de la commande publique à cette rencontre. Cette réforme confie entre autres, toute la responsabilité de la passation des marchés publics à l'autorité contractante dont l'ordonnateur devient comptable de l'efficacité et de l'efficience des achats publics. Cette réforme crée aussi une nouvelle Direction nationale du contrôle des marchés publics et confirme l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP) dans son rôle de maîtrise d'œuvre public. Quant à l'ARMP, elle reste régulatrice du système des marchés publics.

MALI

Le Gouvernement envisage un plan de relance du transport ferroviaire (15 M EUR)

Le Gouvernement malien vient de prendre acte de la proposition du ministre des Transports et de la Mobilité Urbaine de relancer de l'activité ferroviaire nationale des voyageurs/marchandises. Le projet proposé s'articule autour de plusieurs axes dont : (1) la remise à niveau de la voie ferrée Bamako-Diboli (région de Kayes, frontière Mali-Sénégal), (2) la réhabilitation de dix-neuf gares, (3) la restauration des campements pour la surveillance et l'entretien de la voie ferrée (4) et l'acquisition d'outillage pour la maintenance. Il devrait contribuer au désenclavement des villes desservies et favoriser leur développement économique.

African Gold Group lance un programme de forage aurifère

La compagnie minière canadienne African Gold Group (AGG) a procédé à Kobada (200 km au sud-ouest de Bamako) [au lancement d'un programme de forage](#) dont l'objectif est d'actualiser les estimations en ressources minérales de la zone, déjà estimée à 2 M d'onces en 2016. La compagnie prévoit de terminer une étude de faisabilité pour un projet minier d'ici mars 2020 et de commencer la construction peu après l'obtention des permis réglementaires. Pour rappel, [AGG a réussi une levée de fonds de 5 M USD](#) pour son projet Kaboda – le principal de son portefeuille – en octobre dernier.

MAURITANIE

Les services du FMI concluent une mission à Nouakchott

[Les services de l'institution financière ont conclu leur mission de consultation au titre de l'Article IV et de la quatrième revue du programme économique et financier](#) appuyé par un arrangement triennal de Facilité élargie de crédit (FEC), approuvé par le Conseil d'administration du FMI en décembre 2017 pour un montant total de 115,9 M DTS (environ 158,4 M USD au taux de change actuel). Selon le communiqué de presse du FMI, l'évolution macroéconomique du pays est satisfaisante, avec une croissance du PIB de +6,9% prévue pour 2019. Cette croissance est tirée par les secteurs non extractifs et le secteur extractif, notamment l'or et le fer. L'inflation est estimée à +2,3%. Les réserves de la Banque centrale mauritanienne se situent autour de 1 Md USD, contre 918 M USD en 2018. Le budget est maîtrisé, avec une sous exécution au niveau des investissements. La dette extérieure a baissé à 66% du PIB (hors dette Koweïtienne) contre 69% en 2018. La Mauritanie souhaiterait utiliser ses marges budgétaires pour augmenter les dépenses sociales, (éducation, santé, etc.). L'exécution du programme est considérée comme satisfaisante. Sous réserve de l'approbation de la Direction générale et du Conseil d'administration du FMI, la Mauritanie bénéficiera ainsi d'un cinquième décaissement de 16,56 M DTS (environ 22,6 M USD) à la suite de l'examen du dossier par le Conseil d'administration, prévu en décembre 2019.

La France accorde 400 000 euros pour la recherche à l'université de Nouakchott Al-Aasriya

La France a accordé le 11 octobre 2019, par l'intermédiaire de son Service de Coopération et d'Action Culturelle à Nouakchott, le décaissement de 234 000 EUR, destiné au financement de la recherche au sein de l'université de Nouakchott Al-Aasriya (UNA). Ce financement vient s'ajouter à un don de 166 000 EUR (en date de septembre 2018) et porte le montant global du projet à 400 000 EUR, son objectif étant la création et la structuration d'un laboratoire de recherche sur les problématiques ESS (environnement, santé, société). Le programme profitera ainsi à 13 unités de recherche et plus de 100 enseignants chercheurs, doctorants et étudiants.

NIGER

L'Union européenne décaisse 15 M EUR d'euros en faveur du Niger

Au titre de son appui budgétaire et dans le cadre du Fonds Européen de Développement, [l'Union européenne \(UE\) a approuvé le 15 octobre le décaissement de 15 M EUR \(9,84 Mds FCFA\) en faveur du trésor public nigérien sous forme de don](#), suite à l'analyse approfondie de la requête du Gouvernement nigérien

documentant l'atteinte des critères d'éligibilité conjointement agréés pour la mise en œuvre de la politique sectorielle de sécurité alimentaire et nutritionnelle et développement Agricole Durable (SANAD). Ce montant complète le versement de 20 M EUR déjà effectué en août 2019 dans le cadre des appuis budgétaires relatifs à la résilience et à la construction de l'État, ainsi qu'à la réforme sectorielle de l'éducation et de la formation. Sur la période 2014-2019, le montant cumulé des appuis budgétaires de l'UE versés à ce jour en faveur du Niger s'élève ainsi à 479,8 M EUR. D'autres décaissements sont prévus fin 2019, pour un montant prévisionnel de 80,5 M EUR, toujours conditionnés par les progrès réalisés en termes de réformes dans les secteurs concernés.

Le Niger promet 905 000 EUR pour la reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le Sida

Le Niger va contribuer à hauteur 593,5 Mds FCFA (905 M EUR) à la reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose pour la période 2020-2022, a annoncé le ministre de la Santé Publique, Dr. Idi Illiassou Mainassara, lors de la 6^{ème} conférence du fonds qui s'est tenue du 9 au 10 octobre 2019 à Lyon en France.

SENEGAL

Approbation par le conseil des ministres d'une seconde loi de finances rectificative pour l'année 2019

[Le Conseil des ministres a approuvé le 9 octobre une nouvelle loi de finances rectificative pour l'année 2019.](#)

Le budget rectifié s'élève à 4 092,7 Mds FCFA (6 239 MEUR), soit une hausse de +2,6%. Parmi les mesures nouvelles figurent notamment la réallocation de 190 M EUR à la SENELEC pour faire face aux impayés de 2017 et 2018, avec pour corollaire une hausse du déficit budgétaire en 2019 (de 3% à 3,7% du PIB), la mobilisation de 114 MEUR pour le secteur des bâtiments et travaux publics ainsi que l'affectation de 6,2 M EUR de recettes issues des péages des autoroutes au remboursement des prêts et au financement des dépenses d'exploitation et de maintenance de l'autoroute.

Consommation : hausse des prix en septembre

[L'Indice harmonisé des prix à la consommation \(IHPC\) du mois de septembre 2019](#) a augmenté de +0,4% comparé à celui du mois précédent. Selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), cette évolution s'expliquerait par la hausse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1%). Le repli des prix des « services de communication » (-1,%), des « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,5%), des « services de santé » (-0,4%), et des « articles d'habillement et de chaussures » (-0,4%) aurait amoindri cette tendance haussière. En variation annuelle, les prix à la consommation auraient augmenté de +0,7%. Le taux d'inflation annuel moyen serait apprécié à +0,9%. L'inflation sous-jacente serait en baisse de -0,2% en rythme mensuel mais en hausse de +0,9% en variation annuelle. Par rapport au mois précédent, les prix des produits locaux et importés auraient respectivement augmenté de +0,6% et +0,1% au mois de septembre 2019. En variation annuelle, les prix des produits locaux ont reculé de -0,3% et ceux des produits importés ont augmenté de +1,4%.

SIERRA LEONE

L'Inde octroie 30 M USD à la Sierra Leone pour la production rizicole

A l'occasion de sa visite en Sierra Leone, le Vice-Président indien Shri Venkaiah Naidu a rencontré le Président Julius Maada Bio à Freetown et [signé un accord de financement d'un montant de 30 M USD en faveur d'un projet de développement de la riziculture](#) à Torma bum. Pour rappel, le mois dernier, le gouvernement sierra-léonais avait déjà signé [un accord d'investissement de 275 M USD avec le groupe turc SALA](#) pour un projet de développement de la riziculture dans la même région. Le riz est le premier poste d'importation de la Sierra Leone, qui en a importé à hauteur de 105 M USD en 2018 (soit 9,8% des importations totales). Sa consommation annuelle de riz par habitant (plus de 100 kg) est l'une des plus élevée d'Afrique subsaharienne. La suffisance alimentaire en riz est à l'agenda politique des autorités sierra-léonaises depuis l'Indépendance du pays.

TOGO

Le gouvernement togolais clarifie le statut du district de Lomé

Le 9 octobre dernier, [le Conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif au fonctionnement du district autonome du Grand Lomé](#). Suite à la décomposition de Lomé en 13 communes, le gouvernement togolais instaure une collectivité territoriale particulière dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ses compétences couvrent l'assainissement de la capitale et de l'ensemble du Grand Lomé, la planification de l'aménagement du territoire, la promotion et la réalisation des actions économiques, sociales et culturelles. Le district, précise le texte, est l'autorité locale représentant la ville de Lomé dans son ensemble et fonctionnera à parité par des membres des municipalités du Grand Lomé et des représentants nommés par le président de la République.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Indicateurs Pays	Bénin	BF	CV	RCI	Gambie	Guinée	GB	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA	ASS
<i>Population (M hab.) 2018</i>	11,4	19,5	0,6	25,6	2,2	13,3	1,7	18,5	4,5	19,3	16,3	8,0	120,4	992,6
Macroéconomie														
<i>PIB (Mds USD) 2018</i>	10,5	14,2	2,0	43	1,7	11,7	1,5	17,2	5,2	9,2	24	5,4	140,3	1 642,7
<i>PIB / Hab (USD) 2018</i>	915	729	3 563	1 680	745	883	840	927	1 143	477	1 474	670	1 060	1 658
<i>Croissance PIB réel (%) 2018</i>	6,5	6	4,7	7,4	6,6	5,8	3,8	4,9	3	5,2	6,2	4,7	6,3	3
<i>Inflation (%) 2018</i>	1	2,0	1,3	0,3	6,5	9,7	1,4	1,7	3	3	0,5	0,7	1,4	8,5
Finances Publiques														
<i>Déficit public (%PIB) 2018</i>	-4,7	-4,7	-2,7	-4	-6,6	-2	-5	-4,7	1,6	-4,9	-3,4	-3,1	-3,8	-3,7
<i>Dette publique (%PIB) 2018</i>	54,6	43	127,7	52,2	83,1	38,7	56,1	36,6	83,9	55,1	64,4	74,6	52,5	48,5
<i>Pression fiscale (%PIB) 2017</i>	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4	14,8	20,0	14,9	18,7	17,4	16,2	-
<i>Risque Pays²</i>	B	C	B	B	-	C	-	D	D	C	B	C	-	-
Echanges														
<i>Balance commerciale 2018 (%PIB)</i>	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8	-4,3	-9,4	-12,0	-12,8	-19,6	-	-
<i>Exportations françaises vers³ (MUSD)</i>	207	283	30	1 334	9	194	5	374	205	170	856	344	3 573	11 015
<i>Importations françaises depuis (MUSD)</i>	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	11	43	270	99	18	1380	8 069
<i>Balance courante (%PIB) 2018</i>	-8,9	-7,5	-7	-3,4	-11,5	-16,1	-1,6	-7,3	-18	-16,3	-7,2	-7,9	-6,8	-2,6
<i>Réserves de change (mois d'import) 2018</i>	-	-	5	-	4	3	-	-	5	-	-	-	5	5
Aspects qualitatifs														
<i>IDH (2018)⁴</i>	163	183	125	170	174	175	177	182	159	189	164	165	-	-
<i>Doing Business (2019)⁵</i>	153	151	131	122	149	152	175	145	148	143	141	137	-	-
<i>Environnement des affaires⁶</i>	C	C	C	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

² Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

³ Trade Map-2017

⁴ PNUD - Classement sur 188 pays

⁵ Banque mondiale - Classement sur 190 pays

⁶ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque